RESERVATION VACANCES D'AOUT

Accueil de loisirs

NOM : **PRENOM :**

PERIODE DE RESERVATION ET ANNULATION : du 20 Mai au 18 Juin 2021

Extrait du règlement intérieur de l'accueil collectif de mineur :

Les demandes de réservations seront acceptées en fonction des critères d'admission à savoir :

- Les enfants tropéziens, dont les deux parents travaillent ;
- Les enfants tropéziens dont un des deux parents travaille ;
- Les autres enfants tropéziens ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont les deux parents travaillent à Saint-Tropez ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont l'un des deux parents travaille sur Saint-Tropez ;
- Les enfants scolarisés à Saint-Tropez ;
- Les enfants ou petits-enfants de résidents tropéziens ou ayant une résidence secondaire ;
- Les autres enfants

Toutes les journées de réservation sont dues, sauf :

- maladie supérieure à 3 jours sur présentation d'un certificat médical (dans les 48h)
- raisons familiales (sur présentation d'un document officiel dans les 48h).

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES VACANCES : accueil de **8h00 à 9h00** et de **17h00 à 17h50.**

THEME : « A la découverte du monde » **PERIODE** : Du 02 Août au 31 Août 2021

LUNDI 02 AOUT	❒	MARDI 17 AOUT	❒
MARDI 03 AOUT	❒	MERCREDI 18 AOUT	❒
MERCREDI 04 AOUT	❒	JEUDI 19 AOUT	❒
JEUDI 05 AOUT	❒	VENDREDI 20 AOUT	❒
VENDREDI 06 AOUT	❒	LUNDI 23 AOUT	❒
LUNDI 09 AOUT	❒	MARDI 24 AOUT	❒
MARDI 10 AOUT	❒	MERCREDI 25 AOUT	❒
MERCREDI 11 AOUT	❒	JEUDI 26 AOUT	❒
JEUDI 12 AOUT	❒	VENDREDI 27 AOUT	❒
VENDREDI 13 AOUT	❒	LUNDI 30 AOUT	❒
LUNDI 16 AOUT	❒	MARDI 31 AOUT	❒

Date + Signature

Ville de Saint-Tropez
Services périscolaire et extrascolaire
Pôle Enfance – 1 Chemin des vendanges
Tel 04 94 81 30 11
poleenfance@ville-sainttropez.fr

Ville de Saint-Tropez

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Var

Horaires
Pendant la période scolaire : mercredi de 8h00 à 17h50

Pendant les vacances : lundi à vendredi de 8h00 à 17h50